

**GROUPE INTERDISCIPLINAIRE DE RÉFLEXION  
SUR LES TRAVERSÉES SUD-ALPINES ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE MARALPIN**

Association Loi de 1901 enregistrée au J.O. du 13 mars 1996  
Agréée pour la protection de l'environnement pour la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Arrêté préfectoral PACA n° 2004-277 du 9 septembre 2004)  
Membre de la Mission Opérationnelle Transfrontalière (DIACT) et de la COFHUAT

SECRÉTARIAT : Jacques Molinari 49 avenue Cernuschi - F - 06500 MENTON  
Tél/Fax : 33 (0)4 93 35 35 17 - Courriel : gir.maralpin@wanadoo.fr ; Internet : www.gir-maralpin.org

**Projet LGV-Paca  
Comité de pilotage du 22 décembre 2011**



	<p><b>Jean-Yves Petit</b> <b>Vice-président, délégué aux transports et à l'éco-mobilité</b> <b>Région Provence-Alpes-Côte d'Azur</b></p> <p><b>Impressions et réactions à l'issue du Comité de pilotage</b></p> <p>●</p> <p><b>Transcription du site de l'Auteur</b> <a href="http://jeanyvespetit.over-blog.com">http://jeanyvespetit.over-blog.com</a></p>
--	--



**Impressions et réactions à l'issue du Comité de pilotage du 22 décembre**  
**Transcription du site de l'Auteur**  
<http://jeanyvespetit.over-blog.com>



**En tant que Vice-président délégué aux transports, je représentais le conseil régional au comité de pilotage de la LGV PACA qui s'est tenu le 22 décembre 2011. Vous trouverez, ci-après, mes premières impressions et réactions face à l'évolution de ce projet**

*Rappel : le comité de pilotage du projet LGV PACA est composé de l'État, des co financeurs du projet (Conseil régional, CG 13, 83 et 06, communautés MPM, Nice Côte d'Azur et Toulon Provence Méditerranée et Monaco) et du maître d'ouvrage, RFF (Réseau Ferré de France).*

**Un projet qui est en train de se transformer en profondeur :**

● **La très grande vitesse (350km/h)** n'est plus l'objectif car ne correspondant pas aux priorités des usagers comme à la qualité des territoires traversés mais aussi aux contraintes financières. La vitesse affichée serait de 200 / 220km/h **ce qui permettrait une mixité des circulations** tant pour les voyageurs que pour le fret. **Comme je l'ai toujours souhaité, (avec mes amis écologistes)** cela devient donc un projet plus axé sur les besoins de transports régionaux conforme aux attentes des habitants de notre région. Dans ce cas, **le changement proposé du nom** du projet permettrait d'être plus en rapport avec cette priorité nouvelle.

● **Le transport des marchandises** est pris en considération ce qui représente un changement important par rapport à la commande initiale de l'État : c'est une réponse nécessaire pour notre région qui subit un transit important de l'Espagne vers l'Italie (18 000 camions passent chaque jour

à Vintimille) C'est aussi une volonté d'assurer **l'existence d'un corridor européen** le long de l'arc méditerranéen, notamment entre Marseille et Gênes ; J'ai œuvré, au nom de la Région, pour cette prise en compte du fret et je me félicite d'avoir été entendu ;

• **Nous ne sommes plus sur « le tout ou rien »** : la décision sur un faisceau de référence est reportée en juillet 2012 et la poursuite du projet se fait sur les points faisant l'objet d'un consensus ; essentiellement la gare souterraine de St Charles et la Côte d'Azur jusqu'à Vintimille (frontière italienne) ; C'est important parce que cela correspond aux secteurs **où le réseau classique est saturé**. Beaucoup craignait un abandon, je me félicite que la volonté collective de développer le réseau ferroviaire soit toujours présente ;

• **La complémentarité et la temporalité** entre **ligne nouvelle** et évolution/rénovation/modernisation du **réseau ferroviaire régional existant** doivent être encore plus affirmées et précisées afin de confirmer l'existence d'un projet global (ligne nouvelle et réseau ferré actuel) ;

• **Une capacité (et des garanties) de financement qui ne font pas encore l'objet d'une réponse précise et qui fragilise la crédibilité de ce projet.**

*Aujourd'hui, il me semble que **le projet de LGV PACA tel que proposé initialement a vécu**. La Région rappelle avec d'autant plus de force l'importance d'avancer au plus vite **sur les projets d'adaptation et de développement du réseau classique, et ce, dès 2014**, afin d'engager la réalisation du Réseau régional à haute performance lors du prochain CPER (contrat de projet État/Région) ; par exemple l'agrandissement de la gare de Cannes, le doublement de la voie entre Marseille et Aix, l'ouverture au service voyageurs d'Aix/Rognac et sa connexion avec l'aéroport de Marseille Provence, ...*

**Il ressort de ce comité de pilotage que les propositions, les critiques, les refus et les craintes ont été prises en compte**: les points de désaccord, c'est-à-dire essentiellement dans la vallée de l'Huveaune et le Var seront écartés ou feront l'objet d'un approfondissement et donc un arrêt des études.

Maintenant, **il appartient à chacun**, collectivités, associations, collectifs ou particuliers de poursuivre et accentuer leur implication. Il faut faire évoluer ce projet global au plus près des attentes et des besoins de notre territoire régional et de ses habitants. **Ils peuvent compter sur ma disponibilité et mon engagement !**

